

Le 5 juillet 1692, un couple d'honnêtes commerçants, un marchand de vin et sa femme, étaient assassinés dans leur cave et leur argent dérobé. On trouva, sur les lieux du crime, une bouteille qui avait probablement servi à assommer les victimes et une serpe ensanglantée, instrument évident du forfait.

Alertée aussitôt, la justice s'avoua impuissante à découvrir les coupables, faute d'indices suffisants. C'est alors qu'un voisin proposa aux magistrats le concours d'un baguettisant célèbre : Jacques Aymar.

Quatre ans plus tôt, Aymar, simple paysan dauphinois, avait découvert à Grenoble l'auteur d'un assassinat. Depuis, sa réputation n'avait fait que grandir dans toute la province. Il n'était pas besoin de l'aller chercher loin : le voisin complaisant l'avait, de soi-même, fait venir à Lyon.

Le procureur du roi fit appeler le sorcier. Jacques Aymar confirma modestement les merveilles qui couraient sur son compte, et jura qu'il se faisait fort de résoudre cette énigme comme les précédentes.

On conduisit donc Aymar, muni d'une baguette, dans la cave où avait eu lieu le crime. La baguette, inspirée, tourna avec une violence extrême. Ayant ainsi, comme il disait : « Pris son impression » l'enquêteur bienveillant se lança sur la trace des assassins.

Suivi des gens de justice, intrigués et déjà à demi-convaincus, il enfila quantités de petites rues, traversa la cour de l'archevêché, et s'arrêta enfin devant la porte du Rhône qui se trouvait fermée à cause de l'heure tardive.

Le lendemain, l'étrange poursuite reprit. Jacques Aymar sortit de Lyon et longea la rive droite du Rhône jusqu'à une petite maison où, assura-t-il, les meurtriers avaient fait halte. Deux enfants qui se trouvaient là, confirmèrent que trois hommes s'étaient introduits dans la maison et avaient bu une bouteille de vin avant de repartir plus loin.

Dès lors, les magistrats, assurés des talents du villageois, lui donnèrent une escorte d'archers pour poursuivre sa mission. La petite troupe descendit le Rhône en bateau ; de temps à autres, Aymar faisait aborder la rive et désignait

des endroits où, selon sa baguette, les coupables s'étaient arrêtés. On arriva jusqu'à Vienne, qu'on dépassa. Quelques lieues plus bas, le sorcier se dirigea vers Sablon, où était établi un camp militaire : « Les assassins sont là ? » dit-il.

L'accès au camp lui étant interdit, il s'en fut retourner à Lyon chercher les autorisations nécessaires. Quand Jacques Aymar revint à Sablon, il « sentit » que les coupables s'étaient enfuis plus loin. Si loin qu'il fallut, à force de rames, descendre le fleuve jusqu'à Beaucaire.

Cette hallucinante chasse à l'homme, guidée par les tressaillements d'une baguette de bois souple, dura depuis trois cents kilomètres... Heureusement, on touchait au but. En entrant dans la ville, Aymar assura que les criminels s'étaient séparés à cet endroit. Puis, au milieu de la foule qui encombrait la rue, car on est en pleine foire, il suivit sa baguette jusqu'aux portes de la prison :

« Un des coupables est enfermé là, déclare-t-il. »

Mis en présence des détenus, il désigna l'un d'eux comme l'assassin des commerçants lyonnais. C'était un bossu, qui commença par nier ; puis il se troubla, et finit par avouer. A Lyon, le bossu reconnut avoir participé au crime. Mais il ne s'était borné qu'à faire le guet, tandis que ses deux compagnons commettaient le meurtre dans la cave.

Jacques Aymar, reçu en triomphateur, tenta de retrouver les deux hommes qui manquaient encore à son tableau de chasse. Sa baguette le conduisit jusqu'à Toulon, puis en pleine mer, où il lui fallut abandonner leur poursuite car, hors des limites du royaume, la justice perdait ses droits.

Elle les conservait à Lyon, et entendait en faire bon usage. Le 30 août 1692, le bossu – qui n'avait que dix-neuf ans – fut condamné par trente juges, à être rompu vif sur la place des Terreaux.

Jacques Aymar arriva à temps pour être témoin du supplice. On lui devait bien cette satisfaction d'amour-propre.